ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussignée Valérie DELNAUD, directrice de l'École nationale de la magistrature,

VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'arrêté du 14 août 2023 nommant Monsieur Pierre RICHEFORT chef du service des stages à compter du 1er septembre 2023 ;

VU le décret du 4 novembre 2026 portant nomination de la directrice de l'École nationale de la magistrature,

Déclare donner, à compter du 5 novembre 2026, délégation de signature à Monsieur Pierre RICHEFORT, chef du service des stages à l'École nationale de la magistrature pour signer, de façon permanente, et dans son domaine de compétence :

- Tous les bons de commande dans la limite de 10 000 € TTC
- La validation dans l'outil Sirep@Net de tous les engagements juridiques, sans limitation de montant, résultant d'une décision validée par l'ordonnateur
- Le certificat du service fait
- Les ordres de mission du personnel de son service
- Les certificats administratifs et attestations diverses

La précédente délégation de signature donnée à Monsieur Pierre RICHEFORT le 7 septembre 2020 sera maintenue et ce, jusqu'à son remplacement au poste de chef du service des recrutements et de la validation des compétences.

Fait à Bordeaux, le 5 novembre 2026

LE MANDATAIRE,

Pierre RICHEFORT

LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Valérie DELNAUD

Siège
Direction, Recrutements, Formation initiale et Recherche, Secrétariat général
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99
www.enm.justice.fr

Antenne parisienne
Direction, Formation continue, Formations professionnelles spécialisées, Département international
8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21